

NAXICAP PARTNERS

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 510 016 euros
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément COB GP 01 - 041
Siège social : 5-7 rue de Montessuy - 75007 PARIS
SIREN 437 558 893 RCS PARIS

Grefte du Tribunal de
Commerce de Paris

18 JUIN 2009

N° DE DEPOT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 26 MARS 2009

L'an deux mil neuf, le 26 mars à 15 heures, les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis au siège social de la société, sur convocation de Monsieur François Baubeau, Président du Conseil de Surveillance, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil de Surveillance du 29 janvier 2009
- 2/ Présentation du rapport d'activité du Directoire arrêté au 15 mars 2009
- 3/ Présentation du rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008
- 4/ Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008. Présentation de l'ordre du jour et du projet des résolutions de l'AGOA
- 5/ Renouvellement partiel du Directoire
- 6/ Nomination du Président du Directoire, pouvoirs et rémunération
- 7/ Désignation du deuxième dirigeant au sens de l'article 312-6 du règlement général de l'AMF
- 8/ Questions diverses

Etaient présents

- Monsieur François Baubeau, Président du Conseil de Surveillance
- Monsieur Jean Duhau de Berenx, Vice-Président du Conseil de Surveillance
- Natixis Private Equity, représentée par Monsieur Pierre Hervé, membre du Conseil de Surveillance

Assistaient également à la réunion

- Monsieur Damien Leurent, Commissaire aux Comptes, représentant le cabinet Deloitte & Associés
- Monsieur Amédée Nicolas, Président du Directoire
- Monsieur Éric Aveillan, Directeur Général
- Monsieur Paul Moutinho, membre du Directoire
- Monsieur Jacques Spicq, membre du Directoire
- Monsieur Fabien Filliette, Secrétaire Général, en qualité de secrétaire de séance

Après avoir constaté que le quorum requis par la loi et les statuts est atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Il a été littéralement extrait ce qui suit :

4. Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008. Présentation de l'ordre du jour et du projet des résolutions de l'AGOA

Le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2008 ont été joints aux convocations.

Le Conseil de Surveillance n'a pas d'observation particulière et approuve les documents présentés.

Le Directoire a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 29 mai, à 9 heures 30 au siège social de la société. Le Conseil de Surveillance prend connaissance des textes présentés dans le dossier concernant l'ordre du jour, le rapport de gestion et le projet de résolutions de cette Assemblée.

Le Président informe le Conseil que Monsieur Amédée Nicolas atteindra à la fin de cette année la limite d'âge prévue pour l'exercice des fonctions de Président du Directoire et qu'il fera valoir ses droits à la retraite. Par ailleurs, les mandats des membres du Directoire arrivent à expiration à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Les membres du Conseil de Surveillance s'associent au Directoire pour que soit proposée à l'assemblée la nomination de Monsieur Amédée Nicolas en qualité de membre du Conseil de Surveillance. Ils remercient chaleureusement Monsieur Nicolas pour son action en tant que Président du Directoire.

5. Renouvellement partiel du Directoire

Les mandats des membres du Directoire arrivant à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 29 mai 2009, le Conseil de Surveillance décide de renouveler, à compter de l'issue de cette assemblée, le mandat de membre du Directoire de :

- * Monsieur Eric Aveillan, demeurant 54 rue René Boulanger, 75010 Paris,
- * Monsieur Paul Moutinho, demeurant 41 rue de Prague, 92700 Colombes,
- * Monsieur Jacques Spicq, demeurant 3 rue des Bossettes, 17880 Les Portes en Ré,

pour une durée de deux ans venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Messieurs Aveillan, Moutinho et Spicq ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat, qu'ils satisfaisaient à la limitation requise par la Loi concernant le cumul du nombre de sièges de membre du Directoire, Directeur Général unique, Président du Conseil d'Administration ou Directeur Général de sociétés anonymes qu'une même personne peut occuper, qu'ils n'étaient frappés d'aucune incapacité, incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de leur en interdire l'exercice et qu'ils satisfaisaient à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

Les Membres du Directoire ne recevront aucune rémunération au titre de cette fonction.

Le Directoire continuera d'assumer les pouvoirs prévus à l'article 11.1 des statuts, sous réserve de ceux expressément attribués par la Loi à l'Assemblée Générale et au Conseil de Surveillance.

Toutefois, il ne pourra consentir la cession d'immeubles par nature, la cession totale ou partielle de participations, la constitution de sûretés, ni aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers, ainsi que les restrictions prévues à l'article 14.2 des statuts, sans l'autorisation expresse du Conseil de Surveillance.

6. Nomination du Président du Directoire, pouvoirs et rémunération

Le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, décide de nommer, à compter de l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 29 mai prochain, Monsieur Eric Aveillan en qualité de Président du Directoire pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Monsieur Eric Aveillan a déclaré par avance accepter ces fonctions.

Le Président du Directoire représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Président du Directoire ne recevra aucune rémunération à ce titre.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 29 mai prochain, le Directoire sera composé comme suit :

- * Monsieur Eric Aveillan, Président
- * Monsieur Paul Moutinho
- * Monsieur Jacques Spicq.

De tout ce que dessus, il a été extrait le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 2 juin 2009 en deux exemplaires originaux

Eric Aveillan